

**CONSULTATION PUBLIQUE**

**MÉMOIRE SOUMIS DANS LE CADRE DU  
RENOUVELLEMENT DE LA POLITIQUE CULTURELLE DU QUÉBEC**

*Par un  
Regroupement de chercheurs universitaires québécois  
du domaine de la culture*

**« LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE EN APPUI AU DÉVELOPPEMENT ET À LA MISE EN  
ŒUVRE DE LA *POLITIQUE CULTURELLE DU QUÉBEC* »**

**Co-auteurs**

***Gilles PRONOVOST (UQTR) et Diane SAINT-PIERRE (INRS UCS)***

***Avec la collaboration de***

***Serge BERNIER (UQTR), Jacques LEMIEUX (ULaval)  
et Claude MARTIN (UdM et UQTR)***

***Québec, le 7 juillet 2016***

## PRÉSENTATION DU REGROUPEMENT

Nous sommes un regroupement informel de chercheurs universitaires québécois du domaine de la culture qui ont pris l'initiative de ce mémoire. Les signataires œuvrent dans le domaine de l'économie de la culture, du marketing et du management des organisations culturelles, de la sociologie ou des sciences de la communication. D'autres sont spécialisés dans l'étude des publics et des pratiques culturelles, dans la sociologie de l'art, la muséologie et le patrimoine ou encore en analyse des politiques. Plusieurs oeuvrent aussi au sein de différents réseaux et organismes publics et privés dédiés, tant régionaux et nationaux qu'à l'étranger.

La liste des signataires, leur statut et affiliation institutionnelle, apparaissent en fin de document.

## RÉSUMÉ

Les chercheurs signataires souhaitent que la prochaine Politique culturelle du Québec fasse une place stratégique à la recherche. À cet effet, le mémoire décrit brièvement le système québécois de la recherche culturelle et insiste pour une plus grande synergie entre la recherche publique, privée, libre et fondamentale. De nos jours, il n'est d'ailleurs plus possible de penser toute politique culturelle sans que celle-ci ne s'appuie sur des connaissances scientifiques à jour et crédibles, sur de solides données probantes, sur des observations et analyses pertinentes et sur des constats éloquentes. Voilà pourquoi les signataires de ce mémoire ambitionnent que cette nouvelle *Politique culturelle du Québec* fasse état de la nécessité de la recherche, publique, fondamentale, appliquée, collaborative ou encore partenariale. La généralisation du numérique, les changements démographiques, les nouvelles habitudes culturelles, la transformation des modes de création, le bouleversement des structures industrielles, pour ne mentionner que ces exemples, impliquent également la nécessité d'une politique de recherche culturelle à long terme.

Pour ce faire, le mémoire propose dix recommandations visant à appuyer la démarche gouvernementale actuelle, mais aussi les efforts et les actions à venir dans le cadre de sa mise en œuvre et de son évaluation. Ces recommandations visent à leur donner beaucoup plus d'ampleur, mais aussi à établir un programme de recherche culturelle à long terme, à renforcer les partenariats de recherche entre chercheurs ministériels et chercheurs universitaires et collégiaux, à mettre à jour de manière périodique les orientations et actions de toute politique culturelle et, enfin, à établir un groupe de prospective sur les politiques culturelles.

« LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE EN APPUI AU DÉVELOPPEMENT ET À LA MISE EN ŒUVRE  
DE LA *POLITIQUE CULTURELLE DU QUÉBEC* »

## Introduction

Nous sommes un regroupement de chercheurs universitaires qui souhaitent prendre part à l'**actuelle démarche de renouvellement de la *Politique culturelle du Québec***, démarche à laquelle nous convie le Ministre de la Culture et des Communications du Québec et Ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française, monsieur Luc Fortin (MCC, *Cahier des consultations*, 2016).

En guise de préambule et en tant que chercheurs universitaires québécois voués à la recherche dans le domaine de la culture, nous souhaitons rappeler que l'élaboration et la mise en œuvre de ce **projet crucial pour le développement de notre culture et de notre langue française et**, plus largement, **pour le devenir même de la société québécoise** doivent prendre appui sur des connaissances scientifiques à jour et crédibles, sur de solides données probantes, sur des observations pertinentes et des constats éloquentes.

Cela dit, soulignons que certains des signataires du présent mémoire œuvrent dans le domaine de l'économie de la culture, du marketing et du management des organisations culturelles, de la sociologie ou des sciences de la communication. D'autres sont spécialisés dans l'étude des publics et des pratiques culturelles, dans la sociologie de l'art, la muséologie et le patrimoine ou encore en analyse des politiques. **La recherche culturelle dont il est question dans ce mémoire** est en lien avec les politiques culturelles publiques : conditions de l'artiste, institutions et pratiques culturelles, statistiques culturelles, analyse des politiques culturelles, etc. Les signataires de ce mémoire n'ont d'ailleurs pas la prétention de représenter tous les réseaux de la recherche culturelle en milieu universitaire, lesquels incluent aussi l'histoire culturelle, l'ethnologie, l'anthropologie, la philosophie et l'analyse littéraire.

Chose certaine, si tous nous travaillons à l'avancement des connaissances dans le domaine de la culture, plusieurs œuvrent aussi au sein de différents réseaux et organismes publics et privés dédiés, tant régionaux et nationaux qu'à l'étranger. Parmi ceux-ci, et parce que nous y reviendrons, mentionnons le Comité consultatif de la recherche

### **La notion de culture**

*[La culture] constitue un univers s'étendant des coutumes les plus banales jusqu'aux plus hautes créations de l'esprit ; de sorte que l'individu peut se situer dans une histoire, se confectionner une mémoire de son passé, s'inquiéter de son destin. La culture est la possibilité d'avoir conscience de l'univers, plutôt que d'y être enclos comme un objet ou d'être emprisonné dans la fatalité (Dumont, 1996 : 18).*

universitaire de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ), dont certains d'entre nous sommes également membres depuis plusieurs années.

Notre mémoire a comme objectif **de faire état de la nécessité et de la pertinence de la recherche scientifique** dans le domaine de la culture. Il a aussi comme objectif **de rappeler les efforts consentis par la société québécoise**, notamment à travers les actions successives du Gouvernement du Québec, pour développer le **système québécois de la recherche sur la culture** et, surtout, de rappeler divers enjeux actuels qui le confrontent, le menacent, voire en affaiblissent sa portée. Une **série de recommandations** est enfin jointe au présent mémoire. En espérant que celles-ci aient des suites favorables auprès des différents intervenants qui œuvreront dans les prochains mois à l'élaboration et à l'adoption de la « nouvelle » *Politique culturelle du Québec*.

## **Nécessité et pertinence de la recherche scientifique**

La recherche scientifique est devenue **un élément décisif de l'innovation** dans les domaines économique, technique et culturel. Elle peut être de l'ordre de la recherche fondamentale visant à mieux connaître le champ de la culture et sa spécificité ; à ce jour, elle a indéniablement enrichi nos connaissances sur l'évolution des politiques culturelles, la transformation des pratiques culturelles, l'accentuation de l'économie de la culture, l'importance accrue du numérique dans l'accès à la culture, dans sa diffusion, etc. Elle vient en appui à la décision politique, inspire le décideur et le gestionnaire de programme, anime tout intervenant du secteur culturel, éclaire les utilisateurs et le simple citoyen. La recherche scientifique produit des connaissances utiles, voire essentielles pour les artistes, les professionnels, les décideurs économiques, les enseignants.

### **La notion de politique culturelle :**

*Le sociologue Fernand Dumont et le politologue John Meisel font appel à une certaine prudence lorsque l'on met en rapport les mots culture et politique.*

*Pour Dumont, il est important de distinguer les politiques culturelles, celles souhaitées par les créateurs, écrivains et artistes qui réclament le soutien de l'État, et la politique de la culture, celle dont on se méfie parce que l'on craint « l'intervention de l'État dans le destin de la culture » (Dumont, 1991 : 161).*

*Selon Meisel, il y a lieu d'évaluer les coûts et les avantages, l'actif et le passif, de la proximité des gouvernements des activités culturelles, mais aussi les inconvénients qui en découlent. Car, selon lui, si le financement public a des conséquences bénéfiques, il comporte aussi ses dangers (Meisel, 1998 : 22).*

Pour que **la recherche scientifique** remplisse pleinement ses fonctions dans le champ de la culture, pour qu'elle contribue à la formulation de questions nouvelles et à la production de nouveaux savoirs, pour qu'elle parvienne à partager ses découvertes et avancées avec la société, pour qu'elle concoure, enfin, à créer et à baliser le futur, il

importe de s'assurer qu'elle puisse d'abord produire des données et analyses scientifiques crédibles, fondées sur des méthodologies reconnues et nécessairement en position de neutralité vis-à-vis des acteurs de tout type (culturels, économiques, touristiques, sociaux, politiques). Si les nécessités et les urgences du moment ne peuvent être négligées, il est tout aussi essentiel d'assurer la continuité de la recherche culturelle et le partage de ses avancées.

***Recommandation #1*** : Que le projet final de la Politique culturelle du Québec fasse état de l'importance que le Gouvernement du Québec accorde à la recherche scientifique dans le domaine de la culture.

Par ailleurs, avec la **généralisation du numérique**, nous faisons face à de nouveaux défis de connaissance. La situation démographique interpelle particulièrement les acteurs de la culture. Les **nouvelles habitudes culturelles** chez les jeunes et les très jeunes demeurent encore trop méconnues, alors qu'il s'agit d'une dimension stratégique pour le domaine culturel. Il convient aussi de s'interroger sur la **participation des générations** plus âgées dans ce nouveau contexte.

***Des constats et des mesures ambitieuses pour répondre à des besoins fondamentaux de la recherche en culture***

*En 1977, un groupe de travail dépose un rapport dans lequel il fait état de la situation de la culture au Québec et propose divers moyens pour en assurer l'épanouissement. Outre la création d'un Institut québécois de la recherche sur la culture « pour étudier les sources et les transformations contemporaines de la culture québécoise », on y traite des besoins fondamentaux de la recherche en culture.*

*Faisant écho à ce rapport, La Politique de développement culturel du Québec (Livre blanc, 1978) insiste sur la nécessité de recherches prospectives, d'établir des indicateurs cohérents et des statistiques d'ordre culturel qui font alors « cruellement défaut », mais aussi sur l'urgence d'intensifier les recherches, de « mettre au point des techniques d'évaluation et de mesure pour en arriver peut-être à l'établissement de véritables « comptes culturels », à l'exemple de ce qui a déjà été réalisé dans le domaine de l'économie ». Enfin, on insiste sur le fait que « ces travaux devraient être largement ouverts à la collaboration avec les établissements de recherche d'autres pays » (Gouvernement du Québec, 1978 : 139-140).*

La généralisation du numérique **transforme les modes de création et de production** des œuvres culturelles. Elle **bouleverse les structures industrielles** de la diffusion des produits culturels, alors que de nombreux opérateurs semblent vouloir ou pouvoir contourner les politiques culturelles et fiscales des États et gouvernements nationaux. Quant aux données sur la consommation des produits culturels, elles tombent de plus en plus dans le domaine privé, alors que la pertinence même des statistiques actuelles sur la culture est remise en cause par la transformation numérique.

Bref, comme l'a démontré récemment le **Colloque international sur la mesure des produits numériques** (Montréal, mai 2016), organisé sous

l'égide de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ), de l'Institut de statistique de l'UNESCO et de la Chaire de gestion des arts Carmelle et Rémi-Marcoux – une réussite en soi pour avoir attiré un si grand nombre d'experts nationaux et internationaux en statistiques et de chercheurs de divers domaines – un suivi international de ces tendances s'impose. Un tel suivi permettrait de mieux rendre compte des défis et enjeux du droit d'auteur et de l'innovation culturelle, du commerce international, mais aussi de la production de statistiques sur les produits et services culturels québécois.

**Recommandation #2** : *Que dans son nouvel énoncé de Politique culturelle, le Gouvernement du Québec affirme tout autant la nécessité d'un programme de recherche à long terme que l'importance d'assurer la continuité de la production scientifique et qu'il y consacre les crédits nécessaires.*

*Qu'à cet effet, il mette en place une politique de la recherche culturelle à long terme, avec les infrastructures appropriées et avec le souci de la relève scientifique. Que cette politique incite à une plus grande interaction entre les ministères et sociétés d'État concernés et les organismes de subventionnement de la recherche et ce, notamment, en mettant en place des programmes d'étude conjoints.*

## Les composantes du système québécois de la recherche sur la culture

Au Québec, nous pouvons généralement décomposer le **système québécois de la recherche culturelle** en quatre grandes composantes (voir figure, page suivante) : les universités, les organismes de subventionnement, comme le Fonds de recherche du Québec - Culture et Société qui soutient la recherche universitaire et la formation de nouveaux chercheurs, les pouvoirs publics issus de différents niveaux de gouvernement et, enfin, les groupes et regroupements d'intérêt et organismes dédiés ainsi que les consultants privés en ce domaine (OBNL, syndicats d'artistes et de professionnels de la culture, réseaux reconnus, comme Les Arts et la Ville, regroupements de citoyens, médias, etc.).

### Les activités culturelles... (OCCQ, 2003)

*Le Système de classification des activités de la culture et des communications du Québec « est un système global qui s'applique à toutes les activités des établissements de la culture et des communications. [...] :*

- 11 Arts visuels, métiers d'art et arts médiatiques
- 12 Arts de la scène
- 13 Patrimoine, institutions muséales et archives
- 14 Bibliothèques
- 15 Livre
- 16 Périodique
- 17 Enregistrement sonore
- 18 Cinéma et audiovisuel
- 19 Radio et télévision
- 20 Multimédia
- 21 Architecture et design
- 22 Publicité et relations publiques
- 23 Organismes de représentation et de promotion en culture et communications
- 24 Administrations publiques,
- 90 Établissements en activité dans plus d'un domaine culturel et des communications ».

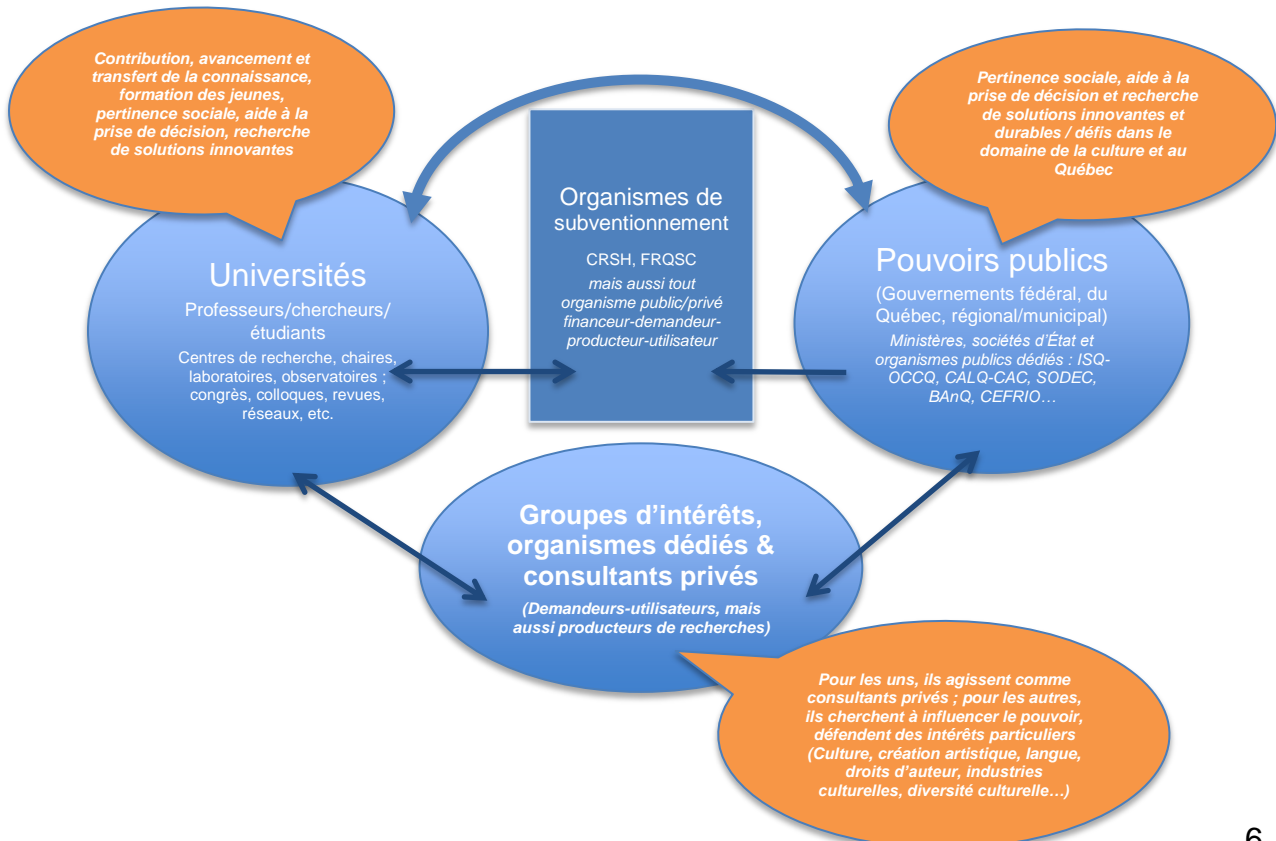
*La révision de ce système de classification a été récemment amorcée.*

Cette catégorisation en **quatre grandes composantes**, bien qu'imparfaite, permet de faire état de la configuration des rôles et des partages de responsabilités entre les divers acteurs et multiples instances qui interviennent dans le domaine de la recherche en culture, et ce, qu'il s'agisse des gouvernements fédéral et du Québec, des organismes nationaux de subventionnement, des villes et régions, du milieu culturel et du secteur privé, voire des citoyens à travers différents groupes ou regroupements.

Soulignons que **l'utilité de la recherche sur la culture au Québec** peut être illustrée par une comparaison entre deux réalisations des gouvernements du Canada et du Québec. Ottawa a consacré d'importants efforts à réaliser le *Compte satellite de la culture* qui offre une évaluation de la contribution de la culture au Produit intérieur brut (PIB) du Canada et des provinces. C'est une contribution à laquelle Québec collabore étroitement. De son côté, Québec analyse les caractéristiques des produits culturels pour déterminer, par exemple, les parts québécoises dans plusieurs domaines. Ici, nous tenons compte des caractéristiques des produits et services culturels, alors que le *Compte satellite* analyse les flux financiers. Les deux méthodes sont utiles, mais **le Québec a raison de voir à ses intérêts à l'aide de méthodes qui lui sont propres**, afin de tenir compte à la fois de la spécificité culturelle et linguistique du Québec et des exigences sociétales de connaissance scientifique qui en découlent.

Cela étant dit, on peut distinguer les **différentes fonctions de la recherche culturelle** au Québec ainsi que les divers types de production et d'organisation.

**Figure 1 : Le système québécois de la recherche culturelle**



Il y a la **production publique ou parapublique** de statistiques sociales ou économiques sur la culture et les communications (StaCan, CRTC, OCCQ, MCC, SODEC, CALQ, BAnQ, CEFRIO et ainsi de suite). Leurs travaux sont généralement le fait d'une programmation fortement structurée et souvent récurrente.

Il y a aussi la **production « privée »** de données et d'analyses, souvent par des acteurs du système culturel (organismes culturels, diffuseurs, ADISQ, regroupements artistiques, consultants privés, Festivals et Événements Québec (FEQ), certaines villes, etc.). À ce titre, mentionnons les données sur les médias, un travail souvent coûteux, mais bien soutenu et financé par le système publicitaire et dont les méthodologies sont surtout en fonction des intérêts publicitaires et médiatiques. Il y a aussi les données et analyses non liées au marché publicitaire (par exemple, l'état de la presse écrite, les études d'impacts économiques de grands événements culturels et touristiques).

Enfin, il y a la **recherche libre fondamentale ou appliquée** dans les universités, laquelle est structurée autour des chercheur/e/s, ce qui lui donne une certaine continuité, mais dont le financement est fort variable. Ils dirigent ou sont souvent associés à des centres de recherche ou des laboratoires, avec une programmation relativement stable : Centre d'études sur les médias de l'Université Laval, Chaire de gestion des arts Carmelle et Rémi-Marcoux-HÉC, Chaire Fernand-Dumont sur la culture et Laboratoire art et société-terrains et théories de l'INRS, Laboratoire de recherche sur les publics de la culture de l'UQTR, Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique et ainsi de suite. Les travaux de ces chercheur/e/s, dont plusieurs sont au Comité de la recherche universitaire de l'OCCQ, contribuent au développement des connaissances dans les domaines de la culture, des arts et des communications. À cette liste, il faut aussi ajouter les mémoires et thèses de doctorat : plus de 2 600 dans le seul secteur des communications au Québec depuis les années 1970.

Au-delà de cette nomenclature, soulignons que la recherche dans le domaine de la culture, tant fondamentale qu'appliquée et/ou partenariale, s'est orientée au cours des dernières décennies vers le développement de nouvelles connaissances, certes, mais aussi vers le développement de solutions innovantes et l'aide à la prise de décision politique. En effet, particulièrement depuis les années 1990, il y a eu cette volonté affirmée et soutenue de s'assurer que les résultats de recherche servent non seulement à faire avancer les connaissances et à mieux former les jeunes aux enjeux croissants de ce domaine et aux différents secteurs connexes (langue, industrie culturelle, création

#### **Ce que disent les statistiques**

*Ce périple dans les chiffres révèle une société qui, à la fois, produit beaucoup et fait beaucoup usage des produits et services culturels, soit par le moyen de ses dépenses individuelles ou familiales, soit par l'accès aux bibliothèques publiques. Les parts de marché des produits québécois dans leur marché national constituent un succès indéniable qui va à l'encontre de la logique fondamentale des marchés, celle des économies d'échelle, celle qui dirait que le Québec serait trop petit pour soutenir des industries culturelles (Martin et al, 2012 : 410).*



artistique, droits d'auteur, culture numérique et ainsi de suite), mais aussi que ces résultats soient utiles et abondamment utilisés par les différents acteurs politiques et intervenants du milieu de la culture, et plus largement de la société civile.

### **Comprendre le présent, imaginer l'avenir en poussant plus loin les réflexions et les analyses sur « la place de la culture » dans la vie des Québécois**

Pour soutenir la croissance des besoins en recherche scientifique et appliquée, les gouvernements, tant fédéral que du Québec, ont mis sur pied des programmes et des directions de recherche, dont notamment le programme de statistiques culturelles du gouvernement fédéral, abandonné depuis plusieurs années et dont nous mesurons de plus en plus les effets néfastes sur la recherche dans le domaine de la culture.

Au Québec, on a assisté à la création en 2000 de l'**Observatoire de la culture et des communications du Québec**, un organisme réclamé depuis le milieu des années 1970. La mission de l'OCCQ est un élément central de son originalité. L'État et les milieux culturels s'unissent pour orienter sa production et l'Observatoire leur fournit en retour **des informations fiables, neutres, produites selon les standards internationaux** et spécifiquement axées sur leurs besoins. **Il comble ainsi les lacunes du système statistique national** peu orienté sur les besoins liés à la culture.

D'ailleurs, le document de consultation publique, *Contexte général*, et le *Cahier de consultation* du Ministère de la Culture et des Communications s'appuient largement sur les travaux de l'Observatoire de la culture et des communications (OCCQ) pour faire état de certaines tendances. Les documents citent aussi nombre de données ou tirent des constats de l'enquête 2014 sur les pratiques culturelles. Les efforts consacrés à la recherche sur la culture au Québec sont, de nos jours, **reconnus et admirés à**

« *Le Devoir* du 30 juin nous apprend que l'**Observatoire de la culture et des communications du Québec** perd [...] environ 40 % de son budget annuel (selon les données qui circulent dans les milieux concernés).

Fondé en l'an 2000 comme une branche de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), l'Observatoire répondait au « *besoin de générer et de regrouper en un seul guichet des données fiables et récurrentes pour les secteurs de la culture et des communications* », selon les mots de la ministre Christine St-Pierre, lors du dixième anniversaire de l'organisme.

[L'OCCQ] offre à tous ses partenaires et à la population **des informations originales, récurrentes, scientifiquement irréprochables et neutres** en regard des divers intérêts en présence. L'Observatoire n'est pas un office de propagande. Il limite ses interprétations en fonction de ce que les données expriment explicitement.

#### **Société distincte**

L'Observatoire existe parce que le Québec reconnaît que la culture et les communications sont des éléments majeurs de son identité. **Le Québec est la seule province canadienne** avec une telle structure. Ce n'est pas parce que nous sommes plus dépensiers que les autres. C'est parce que le Québec est une « société distincte », selon une expression qui semble parfois oubliée. L'Observatoire existe parce qu'**un État compétent a besoin** d'avoir des informations objectives sur les phénomènes qu'il gouverne (Caractères gras ajoutés) (Martin et Bernier, 10 juillet 2015).

**l'extérieur de nos frontières.** Mais même après de véritables réussites en ce domaine au cours des dernières décennies, les perspectives actuelles demandent une clarification et un engagement renouvelé quant à **l'avenir même de cet organisme-clé qu'est l'OCCQ** pour la connaissance scientifique et pour la recherche en culture.

***Recommandation #3 :*** *Que dans la future politique culturelle du Québec soit clairement réaffirmée l'importance des travaux de l'Observatoire de la culture et des communications (OCCQ) et qu'un financement adéquat lui soit assuré, autant de la part du Ministère de la Culture et des Communications (MCC) et de ses organismes que de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), à la fois pour pérenniser sa vocation et pour tenir compte des nouveaux besoins de connaissance.*

***Recommandation #4 :*** *Que dans la future Politique culturelle du Québec soit réaffirmée la nécessité de sondages réguliers sur les pratiques culturelles et que ceux-ci soient adaptés aux nouvelles réalités sociales et culturelles, en termes de contenu, de méthodologie et d'analyses statistiques. Que les crédits attribués à la réalisation de ces sondages prévoient systématiquement des budgets de recherche dédiés à l'analyse des données.*

Cependant, comme ces grands sondages ne sont réalisés qu'à tous les cinq ans, de nouvelles situations, de nouvelles réalités, de nouveaux enjeux peuvent surgir entre temps. C'est pourquoi il importe que soit également prévu **la réalisation de recherches et sondages ponctuels sur des sujets d'intérêt public.** De plus comme la recherche culturelle ne peut se satisfaire de données uniquement quantitatives, il importe de tenir compte de l'intérêt et de l'importance des recherches de nature qualitative.

***Recommandation #5 :*** *Que soit établi un programme systématique de recherche qualitative dans le domaine de la culture pour aborder, par exemple, les motivations, les significations, les processus de socialisation ou d'acculturation, les rapports intergénérationnels et, plus globalement, les impacts individuels et collectifs de la culture.*

Soulignons en passant que les données publiques produites par ces divers organismes, ou encore les données recueillies grâce à des fonds publics, ne sont pas toujours pleinement accessibles. Or, on peut rappeler **les enjeux actuels pour les bases de données publiques,** source d'informations de plus en plus importante et pouvant donner lieu à des travaux originaux, à des connaissances nouvelles, voire à des

productions ayant des incidences économiques. Ce mouvement amorcé d'ouverture et d'accessibilité des données publiques doit être poursuivi.

***Recommandation #6*** : Que la future Politique culturelle du Québec affirme **la nécessité et l'intérêt de l'accessibilité aux données publiques ou produites avec des fonds publics** et que soient mis en place des mécanismes « conséquents » visant à en favoriser l'accès.

D'autre part, il importe aussi **de développer et de soutenir une expertise scientifique** dans le domaine culturel. Une telle expertise doit être présente non seulement au sein des institutions d'enseignement supérieur, mais aussi au sein de la fonction publique du Québec :

***Recommandation #7*** : C'est pourquoi nous recommandons le **maintien au sein du Ministère de la Culture et des Communications d'une équipe de chercheurs assez nombreuse pour réaliser l'exploitation de base des données des enquêtes et d'en coordonner des analyses plus approfondies.**

Par ailleurs, le contexte dans lequel opère le Gouvernement du Québec depuis quelques années en est un de réduction de l'implication de l'État. Non spécifique au Québec, par contre, ce contexte doit inciter les décideurs publics et les gestionnaires de l'État à **rechercher des partenariats et des approches de concertation** entre ministères, entre ministères et sociétés d'État, mais aussi entre ministères et organismes de subventionnement et entre ministères et universités. Ce contexte doit aussi susciter la mise en place de **formules de type passerelle de collaboration** ainsi que des programmes d'étude conjoints.

Déjà, soulignons-le, la **Politique nationale de la recherche et de l'innovation 2014-2019** (Gouvernement du Québec, Octobre 2013) **prône des collaborations pertinentes et des relations dynamiques** entre le Gouvernement du Québec et le milieu de la recherche, en favorisant notamment des lieux d'échanges :

[...] le gouvernement du Québec doit établir les conditions d'une relation suivie et dynamique avec le milieu de la recherche, favoriser la création de forums réguliers entre les élus et les chercheurs, et trouver les modalités d'une meilleure interaction entre scientifiques et acteurs gouvernementaux. [...] Ces rapports ne doivent pas servir à l'instrumentalisation de la recherche, mais visent l'usage systématique de ses résultats dans la définition et dans l'orientation des actions de l'État québécois (*Ibid.* : 66).

Bref, au regard de ce contexte qui perdure et de ces orientations de la *Politique*

*nationale de la recherche et de l'innovation 2014-2019, nous faisons la recommandation suivante :*

***Recommandation #8:*** *Que le gouvernement du Québec renforce les partenariats entre les chercheurs ministériels et les chercheurs universitaires et collégiaux, notamment à travers, des programmes de recherche ponctuels, mais aussi par **des appuis et des financements accrus** à des recherches contractuelles et subventionnées en ce domaine.*

Dans un autre ordre d'idées, rappelons que la mise en place de la prochaine *Politique culturelle du Québec* devrait **faire l'objet d'un suivi continu et d'une évaluation systématique**, à la fois pour en mesurer régulièrement les effets que pour tenir compte des changements inévitables qui surviendront et ainsi en ajuster les politiques sectorielles et programmes publics dédiés. Il s'agit là, d'ailleurs, d'un rappel de ce **discours récurrent**, inscrit dans la suite de la *Politique culturelle* de 1992, mais qui s'est alors rapidement perdu à la suite des changements de gouverne (et des priorités gouvernementales) et à la faveur des compressions de l'État québécois.

Chose certaine, lancer une opération d'élaboration d'une « nouvelle » *Politique culturelle du Québec* - et de toute politique culturelle sectorielle d'ailleurs - est complexe et exigeante. À cet effet, nous recommandons ce qui suit :

***Recommandation #9 :*** *Qu'une obligation gouvernementale soit faite quant à la **mise à jour, aux quatre ans, des politiques culturelles du Québec**, et ce, en privilégiant au besoin des adaptations ou des orientations prioritaires, selon l'évolution des situations et des contextes.*

L'avantage de cette approche (et obligation) serait d'**auto-contraindre le Ministère** de la Culture et des Communications « à demeurer à jour », sans devoir reprendre des exercices lourds et des démarches fastidieuses aux 20 ans, comme c'est actuellement le cas. Comme quatre ans est une période « courte », il y aurait lieu de **s'assurer qu'une unité au Ministère en soit responsable** - que ce soit la Direction de la recherche ou celle des politiques ou encore les deux ensembles. Ce type d'exercice devrait se faire **en interface avec une cellule de chercheurs et d'analystes externes** et aussi reposer sur des **collaborations interministérielles et intergouvernementales** (local/régional/national).

Enfin, en complémentarité à cette obligation et à ce type d'exercice plus gouvernemental, il y aurait lieu de former **un groupe de travail multidisciplinaire**, avec

des chercheurs universitaires et des professionnels de la culture ainsi que des spécialistes de la démographie, de l'économie, de la science politique, de l'administration publique, etc. Leur mandat serait, sur la base de données crédibles et du travail collaboratif, de tenter d'identifier divers scénarios et priorités pour l'avenir et de prendre part à l'analyse et au suivi des politiques culturelles du Québec.

***Recommandation #10*** : Que le Gouvernement du Québec et son Ministère de la Culture et des Communications (MCC) mettent en place un « **Groupe de prospective sur les politiques culturelles** »

---

## TITRES CITES

- Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ) et Institut de statistique de l'UNESCO (2016). *Colloque international sur la mesure des produits numériques*. Montréal, École des Hautes études commerciales (HEC), 9 au 11 mai 2016 [En ligne : <http://www.colloquemesurenumerique.stat.gouv.qc.ca/>].
- Dumont, Fernand (1991). « Pouvoir sur la culture, pouvoir de la culture », dans Raymond Hudon et Réjean Pelletier (dir.), *L'engagement intellectuel. Mélanges en l'honneur de Léon Dion*, Sainte-Foy, PUL, p. 161-172.
- Dumont, Fernand (1996). *Une foi partagée*, Montréal, Éditions Bellarmin.
- Gouvernement du Québec (Octobre 2013). *Politique nationale de la recherche et de l'innovation 2014-2019 – Priorité emploi*. Québec, Gouvernement du Québec [En ligne : [http://www.mrif.gouv.qc.ca/PDF/actualites/MESRST\\_PNRI\\_politique\\_nationale\\_recherche\\_innovation.pdf](http://www.mrif.gouv.qc.ca/PDF/actualites/MESRST_PNRI_politique_nationale_recherche_innovation.pdf)].
- Martin, Claude, Michel de la Durantaye, Jacques Lemieux et Jason Luckerhoff (dir.) (2012). *Enjeux des industries culturelles au Québec. Identité, mondialisation, convergence*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 435 p.
- Martin, Claude, et Serge Bernier (10 juillet 2015). « Québec attaque son Observatoire ! », *Le Devoir* [En ligne : <http://www.ledevoir.com/politique/quebec/444739/culture-et-communications-quebec-attaque-son-observatoire>].
- Meisel, John (1998). « Considérations des rapporteurs », dans *Politiques culturelles, pratiques culturelles et changements sociaux. Explorer les liens entre culture et société*, Actes du colloque de fondation du Réseau canadien de recherche culturelle (RCRC) en juin 1998.
- Ministère de la Culture et des Communications du Québec (Mars 2016). *Consultation publique – Renouveau de la Politique culturelle du Québec. Cahier des consultations : Un nouveau chapitre culturel pour le Québec*. Québec, MCC, [En ligne : [https://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/Politique\\_culturelle/RPC-CahierConsultation.pdf](https://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/Politique_culturelle/RPC-CahierConsultation.pdf)].
- Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ, 2003). *Système de classification des activités de la culture et des communications du Québec 2004*, [En ligne : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/scaccq/systeme-classification-2004.pdf>].

## ***Liste des signataires (par ordre alphabétique)***

George **Azzaria**, professeur, Université Laval

Pierre **Barrette**, professeur, Université du Québec à Montréal (UQAM)

Pascale **Bédard**, professeure, Université Laval

Anouk **Bélanger**, professeure, Université du Québec à Montréal (UQAM)

Guy **Bellavance**, professeur, INRS Urbanisation Culture Société

Yves **Bergeron**, professeur, Université du Québec à Montréal (UQAM)

Serge **Bernier**, professeur associé, Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)

Étienne **Berthold**, professeur, Université Laval

Olivier **Champagne-Poirier**, doctorant, Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)

Francois **Colbert**, professeur, École des Hautes études commerciales (HÉC)

André **Courchesne**, professeur associé, École des Hautes études commerciales (HÉC)

Mélanie **Courtois**, doctorante, INRS Urbanisation Culture Société

Martine **D'Amours**, professeure, Université Laval

François **de Grandpré**, professeur, Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)

Michel **de la Durantaye**, professeur associé, Université du Québec à Trois-Rivières  
(UQTR)

Roger **de la Garde**, professeur associé, Université Laval

Michel **Duchesneau**, professeur, Université de Montréal (UdM)

Andrée **Fortin**, professeure, Université Laval

Marcel **Fournier**, professeur, Université de Montréal (UdM)

Pascal **Genêt**, chargé de cours, Université de Sherbrooke

Éric **George**, professeur, Université du Québec à Montréal (UQAM)

Gérald **Grandmont**, professeur associé, École des Hautes études commerciales (HÉC)

Line **Grenier**, professeure, Université de Montréal (UdM)

Fernand **Harvey**, professeur honoraire, INRS Urbanisation Culture Société

Louis **Jacob**, professeur, Université du Québec à Montréal (UdM)

Stephane **Labbé**, doctorant, Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)

Jean-Marie **Lafortune**, professeur, Université du Québec à Montréal (UQAM)

Sylvain **Lafrance**, professeur associé, École des Hautes études commerciales (HÉC)

Simon **Langlois**, professeur, Université Laval

Marie-Claude **Lapointe**, professeure, Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)

Marie-Claude **Larouche**, professeure, Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)

Gaëlle **Lemasson**, professeure, Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)

Jacques **Lemieux**, professeur associé, Université Laval et Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)

Pierre **Lucier**, professeur associé, INRS Urbanisation Culture Société, et professeur invité, Université du Québec à Montréal (UQAM)

Jason **Luckerhoff**, professeur, Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)

Marie-Pier **Luneau**, professeure, Université de Sherbrooke

Pascale **Marcotte**, professeure, Université Laval

Claude **Martin**, professeur honoraire, Université de Montréal (UdM) et Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)

Marc **Ménard**, professeur, Université du Québec à Montréal (UQAM)

Florence **Millerand**, professeure, Université du Québec à Montréal (UQAM)

Suzanne **Paquet**, professeure, Université de Montréal (UdM)

Maryse **Paquin**, professeure, Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)

Christian **Poirier**, professeur, INRS Urbanisation Culture Société

Claire **Poitras**, professeure, INRS Urbanisation Culture Société

Gilles **Pronovost**, professeur, Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)

Jonathan **Roberge**, professeur, INRS Urbanisation Culture Société

Diane **Saint-Pierre**, professeure, INRS Urbanisation Culture Société

Laurent **Simon**, professeur, École des Hautes études commerciales (HÉC)

Martin **Têtu**, doctorant, Université du Québec à Montréal (UQAM)

Jean-Philippe **Uzel**, professeur, Université du Québec à Montréal (UQAM)

Josée **Vincent**, professeure, Université de Sherbrooke